



Centre juridique fédéral

« promouvoir le développement et la mise en place
d'une administration judiciaire améliorée » grâce à
l'éducation et la recherche



1

Système judiciaire américain

- Fédéral
 - Constitution des États-Unis (Articles I et III)
 - Congrès (cours inférieures, compétence)

- États
 - 50 États (plus D.C. et Porto Rico)
 - Constitutions et lois des États
 - Systèmes judiciaires indépendants

- Majeure partie de la loi américaine = loi d'État
 - plus de 90% des affaires dans les cours d'États

Compétence : Cours d'États

- Litiges contractuels
- Relations familiales
- Préjudice personnel
- Infraction criminelle
- Actions d'ordre constitutionnel au niveau des États
- Actions d'ordre constitutionnel au niveau fédéral
- *De nombreux États possèdent des tribunaux spécialisés, dont : affaires familiales, mineurs, drogues, impôts, circulation*

Jurisdiction: State

3

Compétence : Tribunaux fédéraux

Sujet

- Constitution et lois des États-Unis
- Traité
- Faillite, douane, brevet, affaires maritimes, commerce international

Parties

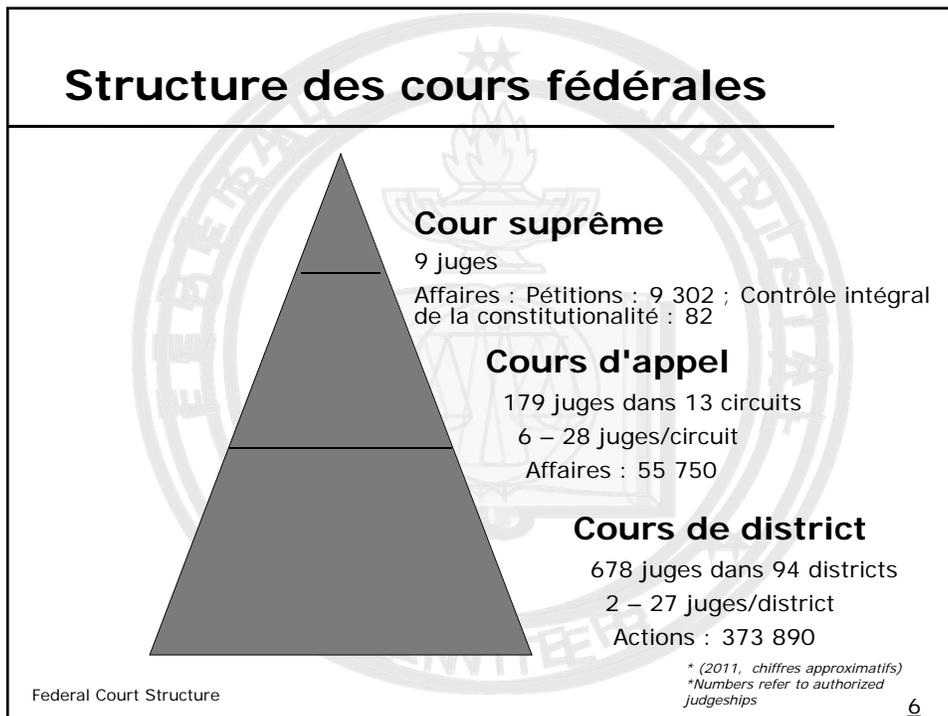
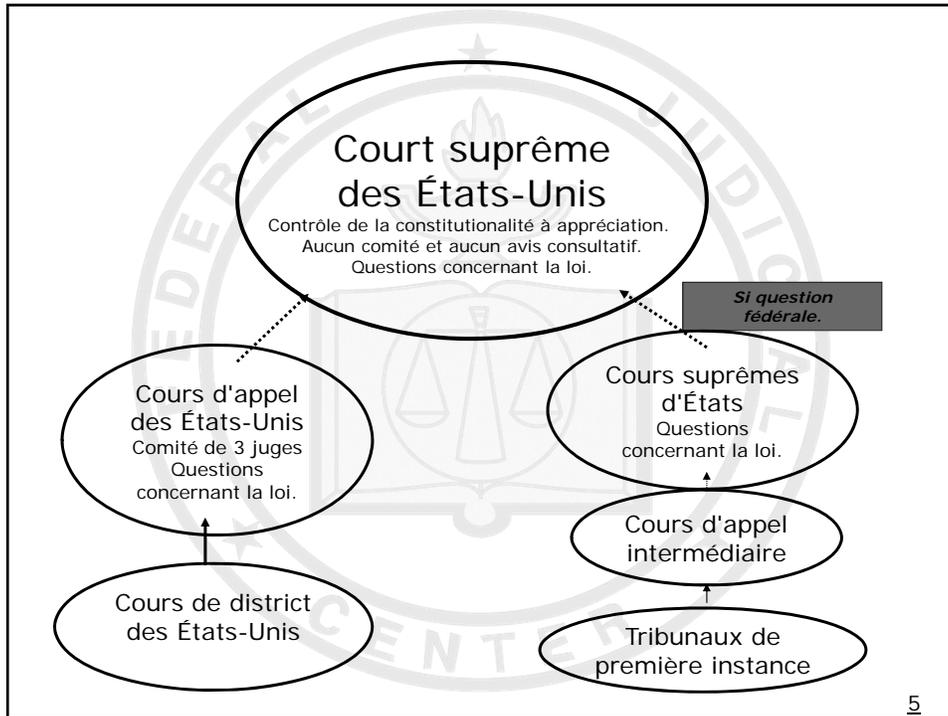
- Gouvernement fédéral ou d'État
- Ambassadeur ou officier public
- États étrangers

Diversité

- Citoyens de divers états et plus de 75 000 USD

Jurisdiction: Federal

4



Les treize circuits judiciaires fédéraux

The Thirteen Federal Judicial Circuits



7

Tribunaux fédéraux spécialisés

- Commerce international
- Affaires fédérales
- Faillite
- Cour d'appel militaire
- Court d'appel des anciens combattants
- Cour fiscale

- Tribunaux des agences administratives
 - « Juge de loi administrative »
 - Litiges concernant les lois fédérales, y compris sécurité sociale, immigration et emploi

Specialized Federal Courts

8

La profession juridique

Éducation juridique

- Université : 4 ans, études générales
- Faculté de droit : 3 ans
 - Études principales : procédure civile, loi constitutionnelle, loi criminelle, éthique, preuves, propriété, actes dommageables, rédaction juridique
 - Études électives : droit du commerce, propriété intellectuelle, droit du travail, droit de la santé, droit international, formation à la plaidoirie, etc.

Accréditation au barreau

- Examen
- Admission au barreau d'État
 - Promotion d'une faculté de droit accréditée
 - 200 facultés de droit accréditées aux États-Unis (*4 États reconnaissent des facultés non accréditées*)
 - Formation juridique continue pour avocats (*exigée par 45 états*)

Domaines d'exercice

- Secteur privé (cabinet juridique, entreprise)
- Secteur public (gouvernement, magistrature)

Fonction juridictionnelle : Condition d'admissibilité

- Aucun examen
- Peu de critères de sélection formels
- Formation
 - Fédéral :
 - Aucune formation pré-judiciaire obligatoire
 - Formation judiciaire continue optionnelle
 - État :
 - Formation pré-judiciaire obligatoire : 28 États
 - Formation judiciaire continue obligatoire : 43 états
- Candidats sélectionnés parmi:
 - Des praticiens d'expérience (gouvernementale et dans le privé)
 - Tribunaux d'États
 - Tribunaux fédéraux inférieurs
 - académiciens

Sélection judiciaire : État

- Méthodes variant par État :
 - Élection (33 états)
 - élection populaire : partisans (12) ou non partisans (21)
 - Nomination par le gouverneur
 - commissions de sélection sur le fond
 - élection de « rétention »
 - Nomination par le corps législatif (2 États)
- Mandats renouvelables (de 2 à 14 ans)

Judicial Selection: State

11

Sélection judiciaire : Fédérale

Juges de l'Article III

- Nommés par le Président et proclamés élus
 - Recommandation : législateurs, autres (généralement appartenant au parti politique du Président)
 - Enquête : Maison-Blanche, Département de la Justice, FBI
 - Nomination : Soumise par le Président au Sénat
 - *Contrôle de la constitutionnalité* : *American Bar Association** (* non requis par la loi, non contraignant)
 - Audience : Comité judiciaire du Sénat
 - Vote : Sénat
- Mandat à vie (pendant période de « comportement exemplaire »)

Judicial Selection: Federal Article III

12

Sélection judiciaire : Au niveau fédéral *Juges de l'Article I*

- Faillite
(Compétence en matière de faillite)
 - Nommés par les cours d'appel pour des mandats renouvelables de 14 ans
- Magistrat
(Avant le procès, gestion des affaires, médiation, certains procès civils)
 - Nommés par les cours de district pour des mandats renouvelables de 8 ans
- Actions fédérales
(Actions monétaires contre le gouvernement des États-Unis)
 - Nommés par le Président, proclamés élus par le Sénat pour des mandats renouvelables de 15 ans

Judicial Selection: Federal Article I

13

Juges fédéraux : Statut de juge principal ou doyen des juges

- Premier président de la Cour
 - Nommés par le Président, proclamé élu par le Sénat
 - Devoirs : Préside les sessions de la cour, Conférence juridique, Bureau d'administration, Centre juridique fédéral, Smithsonian, Galerie d'art nationale
- Juge principal *(Cours d'appel, cours de district)*
 - Affecté par ancienneté *(période passée au tribunal)*
 - Mandat de 7 ans
 - Supervise l'administration de la cour
 - Délègue au greffier
 - Peut posséder un volume de travail moindre
- Doyen des juges *(facultatif)*
 - Condition d'admissibilité : 65 ans
 - Règle : lorsque âge + années de service = 80
 - Volume de travail réduit

Federal Judges: Chief & Senior Status

14

Statistiques sur les tribunaux d'État

- Nombre de juges

Juges de première instance		Total
Juridiction générale	Juridiction limitée	
11 3925	18 452	30 377

Judicial officers in state courts comprise judges, commissioners, masters, referees, and other quasi-judicial officers who adjudicate all or part of a court case.

Nombre d'actions

Procès		D'appel	Tribunaux spécialisés
20 700 000	19 500 000	273 061	65 800 000 <i>(mineurs, circulation, affaires familiales)</i>

State Court Statistics

Source : National Center for State Courts (2009)

15

Statistiques sur les tribunaux fédéraux

Nombre de juges*

Première instance		D'appel Suprême & Intermédiaire	Total
Juridiction générale	Juridiction limitée		
686 <i>(District et le commerce international)</i>	925 <i>Faillite, magistrat</i>	188	1 799

Nombre d'actions

Première instance		D'appel Suprême & Intermédiaire	Spécialisé
Criminel	Civil		
79 551	294 336	55 753	1 735 010 <i>(pour la plupart des cas de faillite et les revendications du gouvernement fédérale)</i>

*A l'exception des doyens des juges

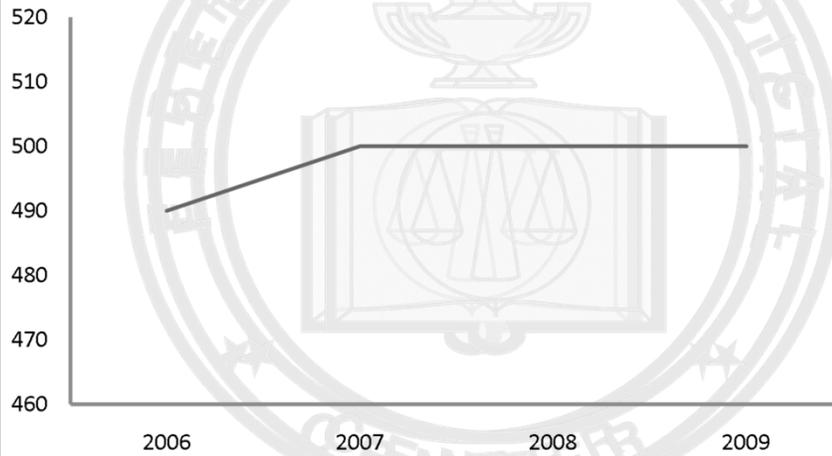
Source : Administrative Offices of the US Courts (2011)

Federal Court Statistics

16

Dossiers moyens par mandat de juge de district

(Pondéré pour prendre en compte le temps de résolution de cas par un juge)

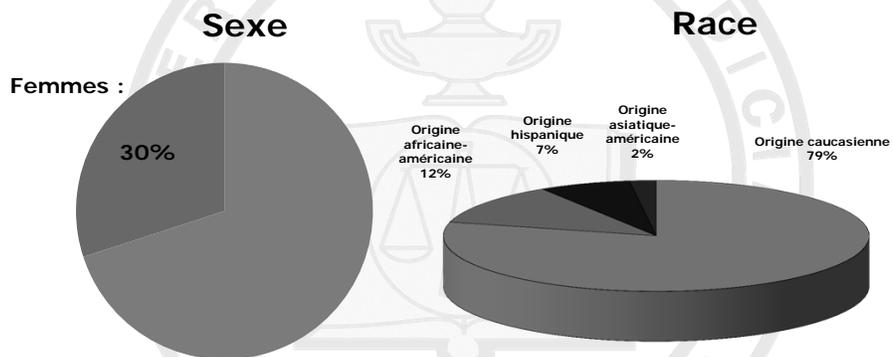


Third Branch, Administrative Office the U.S. Courts (Juillet 2010)

Avg. Case Filings per District Judgeship

17

Diversité dans les tribunaux fédéraux



* Juges actifs : Bureau de l'histoire du FJC (à jour jusqu'en juillet 2012)

Diversity in the Federal Courts

18

Personnel du tribunal : Cour d'appel

Juges	Personnel du tribunal	Personnel du Juge
Doyens des juges d'appel 12 juges d'appel	Exécutif de Circuit Greffier de la cour Personnel de tribunal : +/- 69 Avocats du personnel : 27 Avocats de conférence : 3	Greffiers : 3 Secrétaires : 2

- Exécutif du circuit : dirige les affaires administratives du circuit judiciaire et assiste aux affaires administratives du juge en chef d'appel
- Greffier (de la cour) : surveille les emplois du temps, les dossiers, le budget, le personnel, les statistiques, les services de salle d'audience, la distribution de jugements et d'ordonnances ; assure que les soumissions conformement au règlement ; peut agir sur les motions de procédure non contestées.
- Avocat du personnel : aide à la recherche et la rédaction de mémorandum, ordonnances, et avis ; surveille le processus de classement et d'archivage de causes ; fournit aide préparatoire
- Avocat de conférence : organise et dirige conférences d'accord
- Greffier: normalement un poste de 1 à 2 ans (parfois plus longtemps) ; mène la recherche juridique, effectue la rédaction de notes de service ; prépare des notes de service pour les juges qui entendent les cas ; peut rédiger avis ; vérifie les citations dans les soumissions des parties

Court Personnel: Court of Appeals

19

Personnel de tribunal: Cour de District (première instance)

Juges	Personnel du tribunal	Personnel du Juge
Juge en chef de district 6 juges de district 3 juges magistrats	Greffier de la cour personnel de tribunal : +/- 80 avocats pro se : 4	Greffiers : 2 Secrétaires : 1

- Greffier (de la cour) : chef de l'administration; surveille le traitement des cas, les dossiers, le budget, l'équipement, le personnel, l'automatisation, les statistiques, les services de salle d'audience, l'administration du jury; prépare des rapports de la cour ; liaison avec la magistrature et le gouvernement
- Juge magistrat: nommé par le tribunal de district pour un mandat de 8 ans ; préside procès de délits ; il peut, si les parties consentent, juger un procès civil ; surveille le processus de découverte, les audiences de probant, les conclusions et les recommandations sur les motions dispositifs.
- Avocat pro se: aide les plaideurs pro se (pas représentés) ; conseille au sujet de conformité aux règles de procédure et aux exigences de présentation.
- Greffier : travaille avec des parties afin de coordonner la programmation de cas et des problèmes qui se posent avant et pendant le procès; mène la recherche juridique et fait rédiger les mémorandums ; prépare le dossier de la cour pour le cour d'appel ; peut écrire et éditer avis de brouillon.
- Stagiaire : étudiant de droit ; aide les greffiers a la recherche et a la rédaction de mémorandums.

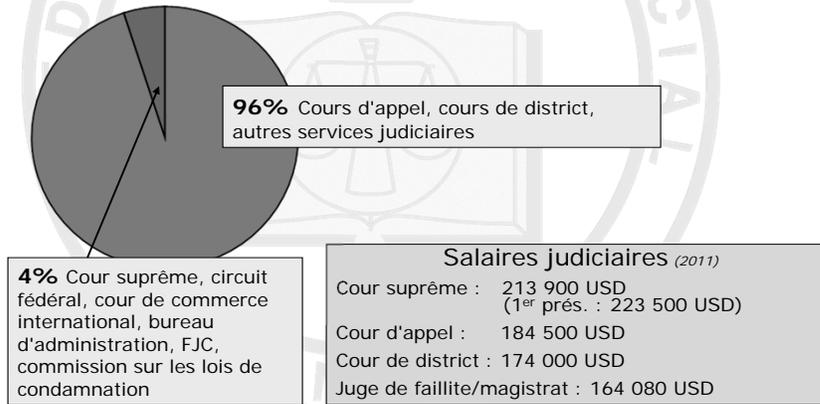
Court Personnel: District Court

20

Financement des tribunaux fédéraux

Budget du système judiciaire fédéral : 6,97 milliards USD
(FY 2010)

(moins de 1/5 de 1% du budget américain)

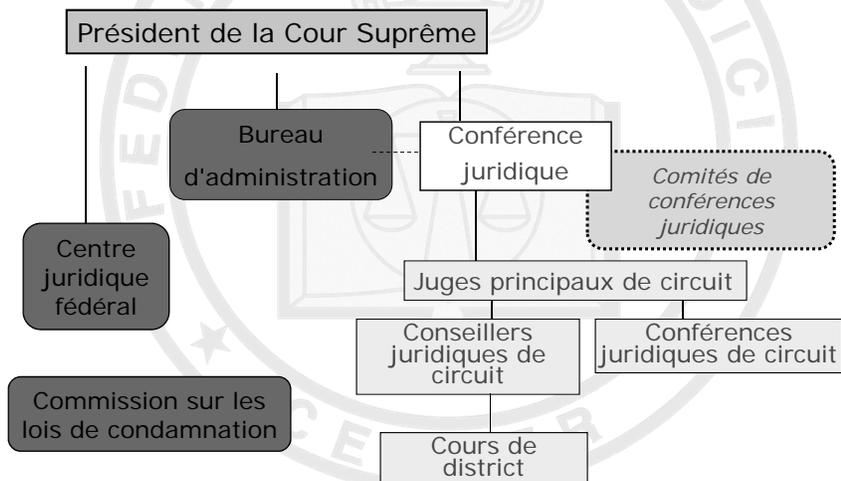


Financing the Federal Courts

* Bureau de comptabilité générale, 2010

21

Administration judiciaire fédérale



Federal Judicial Administration

22

Conduite et discipline judiciaire

CONSTITUTION des ETATS-UNIS

Article III, Section I : Les juges exercent leurs fonctions pendant une période de « comportement exemplaire »

Article II, Section IV : Les juges peuvent être démis de leurs fonctions uniquement en cas de « crimes et délits majeurs »

LÉGISLATION

Judicial Conduct and Disability Act (loi sur la conduite judiciaire et l'invalidité) de 1980

Divulgateion financière (5 U.S.C §101-112)

Limites imposées sur les revenus externes (5 U.S.C. §501-505)

Disqualification (28 U.S.C. §455)

CODE DE CONDUITE POUR LES JUGES DES ÉTATS-UNIS

Adopté par la Conférence juridique des États-Unis

Canons non exécutoires

Comité de la Conférence juridique : Avis consultatifs sur le code de conduite

Loi sur la conduite judiciaire et l'invalidité de 1980 : Processus de plainte

QUI

- Partie au litige, avocat, membre du public ou juge principal de circuit peuvent déposer une plainte auprès du Greffier de la Cour d'appel de circuit

QUOI

- Manquement au devoir juridique **non pas** une divergence d'opinion avec un jugement
- Conflit d'intérêt, opinion préconçue, délai de décision non raisonnable ou autre violation éthique

COMMENT

- Étude du juge principal ; peut rejeter ou se référer au Comité spécial pour enquête supplémentaire
- Comité spécial fournit ses conclusions au Conseil judiciaire de circuit. En cas de violation, le Conseil peut prendre des « mesures correctives » ou renvoyer la plainte devant la Conférence juridique.

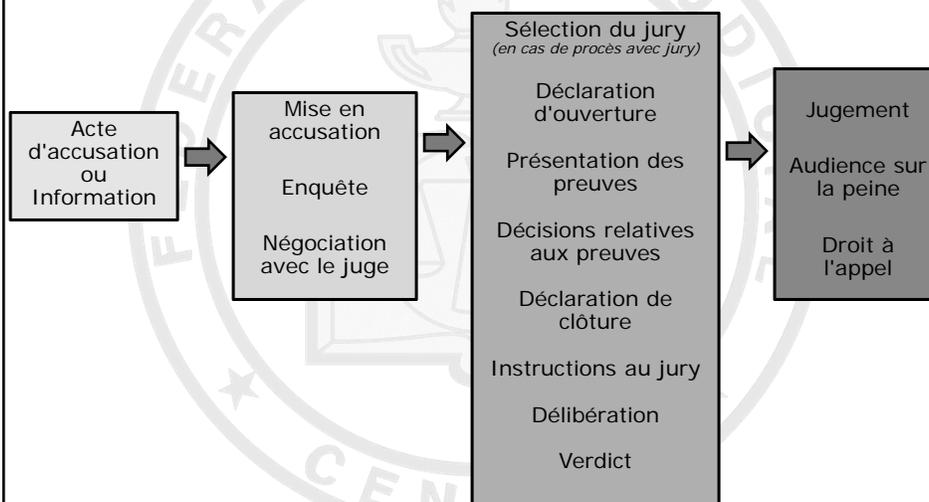
RECOURS

- Mesures correctives : aucun nouveau cas, séances de consultation officieuses, censure, réprimande
 - Conférence juridique : transfert possible à la Chambre des représentants pour mise en accusation
 - Chambre des représentants : enquête, possibilité de mise en accusation
 - En cas de mise en accusation du juge, transfert du cas au Sénat
 - En cas de condamnation par les 2/3 du Sénat après procès, le juge est démis de ses fonctions
- *Seuls quelques juges américains ont été démis de leurs fonctions : 15 cas de mise en accusation, 8 condamnations (à compter de 2010)*

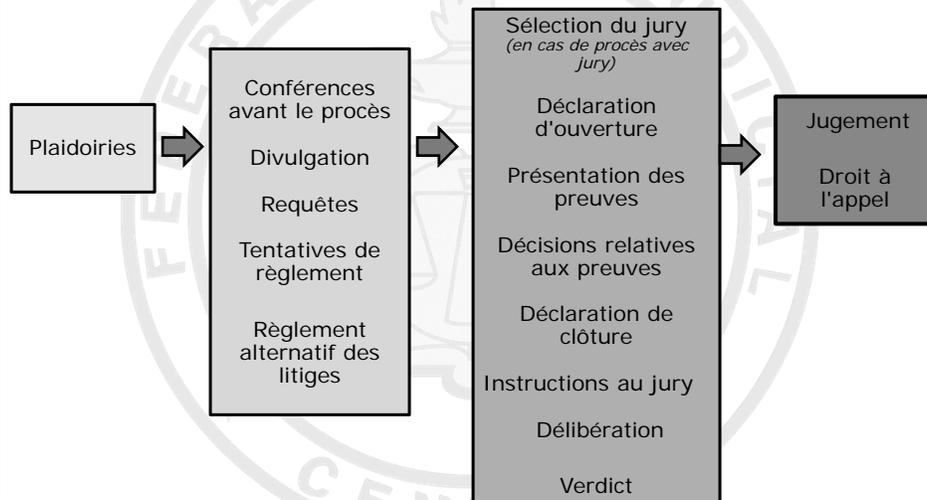
Pratique judiciaire aux États-Unis

- Droit coutumier et jurisprudentiel
 - Précédent
 - Lois
 - Règles de procédure et d'évidence
- Procédure au tribunal
 - Principe du contradictoire
 - Rôle du juge et des avocats
 - Procès
 - Jury ou juge
 - Continu (suspensions d'audience limitées)
 - Compte rendu de séance

Cheminement d'une action criminelle



Cheminement d'une action civile



Path of a Civil Case

27

Centre juridique fédéral

- Établi par la loi, 1967
- Agence du pouvoir judiciaire
- Mission : éducation et recherche
- Conseil
 - Président de la Cour, 7 juges, directeur du Bureau d'administration
- Directeur
 - Nommé par le Conseil
- Personnel : 127
- Budget : 27 000 000 USD (2012)

Federal Judicial Center

28

Sujets d'éducation judiciaire

- Aptitudes
- Éthique judiciaire
- Droit fondamental
- Sentences pour les procédures criminelles
- Science et technologie
- Gestion des affaires
- Administration des tribunaux

Identifié en consultation avec : les comités de conseil judiciaire

Formation pratique et séminaires

- Orientation
 - 2 sessions d'une semaine
- Formation continue
 - Générale
 - 2 à 3 jours, dans diverses villes des États-Unis
 - Spécialisation (souvent en collaboration avec des universités)
 - Droit de l'environnement, du travail, de la propriété intellectuelle, connaissances en matière de médiation, etc.
 - Programmes dans les tribunaux
 - Personnel enseignant
 - Évaluations

Publications du FJC

- Benchbook for District Court Judges (Livres des juges de cour de district)
- Judicial Writing Manual (Manuel de rédaction judiciaire)
- Recurring Problems in Criminal Trials (Problèmes récurrents de procès criminels)
- Case Management & ADR (Gestion des affaires et règlement alternatif des litiges)
- Deskbook for Chief Judges (Livre pour les juges principaux)
- Reference Manual on Scientific Evidence (Manuel de référence sur les preuves scientifiques)
- Manual for Complex Litigation (Manuel pour les procédures complexes)
- Monographs on legal issues (Monographies sur les questions légales)

FJC Publications

31

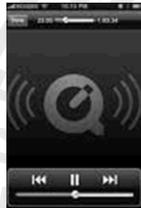
Programmes pour le personnel de tribunal

- Administrateurs des tribunaux
 - gestion des tribunaux
 - gestion du flux de travail
 - supervision, leadership, esprit d'équipe
 - planification stratégique
 - éthique
 - gestion de crises
 - administration de procès avec jury
- Services liés à la liberté surveillée et aux procédures précédant les procès
- Ateliers, conférences, et programmes au sein des tribunaux

Programs for Court Staff

32

Éducation à distance



visionnage de vidéo et audio en continu



Studio de production du FJC



Conférence sur le Web et vidéo



Site Web ; médias en ligne

Distance Education

33

Programmes du FJC : Statistiques

Programmes pédagogiques pour les juges
(2011)

- 61 programmes
- 2 392 participants

Programmes de formation pour le personnel
de tribunal (2011)

- 299 programmes
- 13 188 participants

FJC Programs: Statistics

34

Recherche au FJC

Mandat : développement et recherche analytique et empirique dans les domaines du fonctionnement et de l'administration des tribunaux, souvent sur demande des décideurs du pouvoir judiciaire ou du Congrès

Projets comprenant :

- Gestion des affaires
- Règlement alternatif des litiges
- Importance des actions
- Technologie de la salle d'audience
- Recours collectif
- Impact de la réforme des règlements

Personnel: Professionnels de la recherche avec des diplômes universitaires en droit et des sciences sociales.

Office de l'Histoire judiciaire fédérale

Mandat : mener, coordonner, et encourager des programmes ayant rapport avec l'histoire de la branche judiciaire du gouvernement des États-Unis.

- Étudie l'histoire de la magistrature fédérale
- Rédige des publications
- Fournit des conseils sur la préservation des documents judiciaires et des juges
- Prépare des informations statistiques et biographiques des juges
- Fournit aux éducateurs des informations générales sur des procès fédéraux célèbres et des débats publics par le projet « Project d'Enseignement d'Histoire Judiciaire »

Relations judiciaires internationales

Mandat: La mission du Centre Federal Judiciaire auprès des Tribunaux Étrangers est de fournir l'information nécessaire afin d'éduquer l'appareil judiciaire, assurer un bon fonctionnement des tribunaux, ainsi que la mise en place des stratégies dont le but sera d'améliorer l'application de la justice par les juges et le personnel judiciaire.

- Exposés d'informations
- Programmes pédagogiques
- Programme des Visiting Foreign Judicials
- Conférences internationales
- Aide technique
- Documentation
- Comité des relations juridiques internationales

www.fjc.gov